



Dossier : Les activités économiques à La Buisse

Rétro

Mai



Vide grenier de l'APE



Exposition de Benjamin Salomon

Juin / Juillet



Kermesse des écoles



Concert « Glaneries vocales » par les Décoffrées



Fête de la musique, organisée par le Comité des Fêtes de La Buisse. Un grand merci à toute l'équipe.



Théâtre en plein air « La vie sans mur »



28^{èmes} rencontres photographiques du Voironnais



Concert Trill'O

État civil

NAISSANCES

- PATRUNO Ezio, né le 03/04 à Grenoble,
- COURBET Noé, né le 20/04 à Voiron,
- DUCHEMIN Quentin, né le 22/04 à Grenoble,
- ZAMMIT Hugo, né le 22/04 à Voiron,
- PEYLIN Lison, née le 09/05 à Grenoble,
- MARTINO Samuel, né le 25/05 à Voiron,
- ROUTIN Soren, né le 31/05 à Voiron,
- PERRUCON Emma, née le 28/06 à Voiron.

MARIAGES

- VIRET Julien et CHAUVIERE Emilie, mariés le 25/06
- ROUX Jean-Philippe et DUONG Tien-Du, mariés le 20/08
- MARCHAND Maxime et JEAN Charlotte, mariés le 20/08

DÉCÈS

- PETRIZZELLI Nicoletta vve HEYMANN, décédée le 11/04 à Voiron,
- BILLON Gabrielle vve LEBON, décédée le 18/04 à Coublevie
- PLANCHE Annie ép. GRUET, décédée le 30/05 à Grenoble.



Le sens des actes

Madame, Monsieur, chers Buissards,

Ce Mag de rentrée scolaire braque ses projecteurs sur l'activité économique et plus largement sur l'emploi à La Buisse, dans toute sa diversité et sa vitalité. Vous n'y trouverez pas une revue de détail car une liste exhaustive serait vraiment longue, mais plutôt une vue d'ensemble illustrée de zooms et de paroles d'entrepreneurs. Vous le saviez ou vous l'apprenez, la loi vient de clarifier les responsabilités des collectivités pour la compétence économique. Les chefs de file en la matière, sont désormais la Région et l'Intercommunalité. Cette configuration avait été anticipée par le Pays Voironnais depuis 2000, les communes membres ayant délégué à la communauté d'agglomération les zones publiques dédiées à l'activité économique. Dans la tendance actuelle de rapprochement de l'emploi vers l'habitat qui conduit à une mixité fonctionnelle de l'urbanisation, la commune garde un rôle important de médiateur, visant à renforcer la cohésion sociale sur son territoire.

Autre sujet phare, nous avons choisi ce mois de septembre et plus particulièrement les journées du patrimoine pour vous inviter à aller plus loin sur le chemin de la

démocratie participative. Démocratie participative, une expression aux allures de pléonasme, de plus en plus diffusée et de plus en plus diluée. Dans un monde où les mots sont parfois travestis, pour transformer une réalité ou dans l'intention d'affaiblir leur contenu, il est utile de revenir à leur signification primitive. Par exemple, on serait tenté de croire que démocratie participative et participation citoyenne décrivent le même concept, ce n'est plus le cas depuis 2006. On parle d'un côté de l'exercice du pouvoir par les citoyens, de l'autre de la participation des citoyens à la « protection de leur environnement » (expression en trompe l'œil utilisée par le ministère de l'intérieur en 2006 pour définir la participation citoyenne). Il s'agit en fait d'inviter les habitants d'un quartier à se surveiller, à se méfier, à signaler tout comportement jugé suspect aux forces de l'ordre. Le dispositif « Voisins vigilants » lancé en 2011 relève de la participation citoyenne. Le mot « vigilant » suggère la présence d'un risque, d'un danger. On aurait pu choisir l'expression « Voisins attentifs », synonyme de voisins attentionnés, qui porterait un tout autre message pour une même finalité, la sécurité et

la tranquillité publique, auxquelles nous aspirons tous. Mais non, c'est le mot vigilant qui est utilisé, le choix des mots que l'on utilise n'est pas anodin. Dans la même logique, il est intéressant de remarquer comment le mot vidéo protection a subitement remplacé le mot vidéosurveillance dans les paroles et les textes officiels, en 2008, lorsque l'état a décidé de promouvoir le déploiement de caméras sur le domaine public, pour lutter contre la délinquance courante et plus seulement pour lutter contre le terrorisme.

A l'ère de la « communication illusion », les mots sont souvent malmenés, les actes sont plus signifiants, c'est pourquoi plutôt que de dissenter sur la démocratie participative, nous vous proposons d'en faire l'expérience ensemble, premier acte le 18 septembre !

Patrick Cholat

Sommaire

P 2	Rétro / État civil
P 3	Édito
P 4/5	Agenda 21
P 6/7	Vie municipale
P 8/9/10	Dossier : Les activités économiques à La Buisse
P 11	Portrait : Animatrices au RAM L'Envol
P 12	Urbanisme
P 13	Vie associative
P 14/15	Vie associative / Culture
P 16	Journées du Patrimoine / Agenda des manifestations de 2016

La Z.A.D. : Zone À Donner vos idées Concevoir ensemble, réaliser ensemble, vivre ensemble !

La démocratie participative : un pléonasme ?

« Pourquoi faut-il qualifier une sorte de démocratie de « participative », alors que le sens même de la démocratie est fondamentalement redevable à la notion de participation ? Pourquoi inviter le citoyen à prendre part à un pouvoir dont il dispose déjà, puisque les lois sont prises par ses représentants, par lui élus ? » (Stefan Bratosin - Professeur des Universités – Montpellier).

C'est précisément parce que la participation effective des citoyens fait actuellement défaut dans nos démocraties que l'on a besoin de marquer distinctement le caractère participatif de certaines démarches.

Non, la démocratie participative n'est pas, dans les faits, un pléonasme. C'est une volonté politique des élus dont doivent s'emparer les citoyens.



La démocratie participative à La Buisse, pour quoi faire ?

- **Pour donner ou redonner envie** aux habitants de s'intéresser à la vie de notre village autrement que pour défendre des intérêts privés.
- **Pour développer une culture** commune de la prise de décision qui privilégierait l'intérêt collectif et qui s'appuierait sur une confrontation éclairée et dépassionnée des points de vue.
- **Pour aller plus loin ensemble** vers une co-construction des projets et ainsi donner corps à des valeurs telles que le faire-ensemble, la responsabilisation et le respect de notre environnement.

A l'image de Saillans (Drôme) où ces nouvelles pratiques ont transfiguré la pratique politique et le lien des habitants à leur cité, de plus en plus de communes s'engagent sur ce chemin de la démocratie participative, chemin exigeant mais qui donne toute sa noblesse à l'action politique.

À La Buisse, des formes de démocratie participative existent déjà. Citons parmi les plus récentes :

- les visites de quartiers entre juin et septembre 2015, qui ont débouché sur une campagne de travaux

d'aménagements et de sécurisation (voir article dans ce Mag) ;

- les ateliers participatifs sur l'aménagement des espaces publics (en mai 2015) et dont les suites ont déjà été évoquées dans le Mag de mai 2016 ;
- la concertation ouverte pour l'aménagement de l'école maternelle et l'espace petite enfance.

Pour aller plus loin et changer significativement notre manière d'impliquer la population, un groupe de travail composé d'élus et de citoyens (issus de mouvements associatifs du pays voironnais) s'est formé pour proposer un programme d'actions adaptées aux besoins et au profil de notre commune.



Un premier exercice d'application : la Z.A.D. !

C'est derrière les écoles, sur le terrain laissé volontairement en friche suite aux travaux de l'école et de l'espace petite enfance, que nous vous proposons de nous exercer, ensemble, à la co-construction d'un projet.

1^{ère} phase : Appel à projets

Les citoyens sont invités à déposer des projets pour aménager ce terrain. La Z.A.D. est composée de trois espaces délimités en bleu sur ce plan (en tout 2 750 m²).

Les propositions devront respecter le cahier des charges suivant :

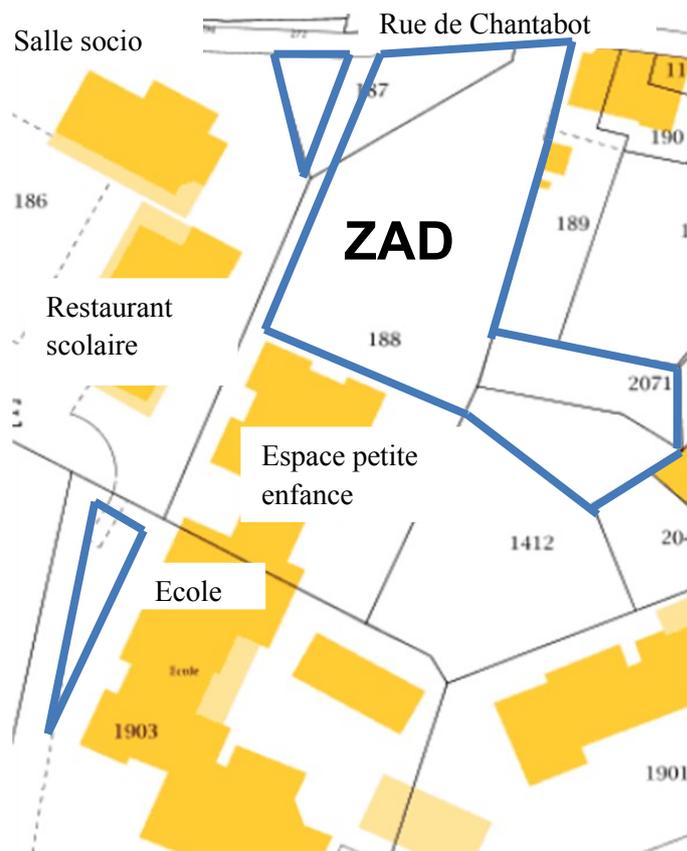
- l'espace devra être un lieu de vie ouvert à tous, qui permet de renforcer le lien social et qui apporte une plus-value environnementale ;
- que ce soit dans sa finalité ou dans sa réalisation, le projet laissera une grande place au « faire-ensemble », à l'auto-construction, à la responsabilisation des usagers et à l'auto-entretien.

Contraintes techniques :

- conserver au moins le même nombre d'arbres fruitiers ;
- limiter l'impact carbone des matériaux utilisés.

2^{ème} phase :

Réunions avec les porteurs de projets pour converger vers le projet final.



Les journées du patrimoine et de l'environnement des 17 et 18 septembre prochains ont pour thème : « patrimoine et citoyenneté ». Quelle belle occasion pour lancer officiellement cet appel à projets !

Rendez-vous donc lors du repas citoyen (voir article dans ce Mag) pour tous ceux qui veulent co-construire ce futur lieu de vie.

Bientôt un parc solaire ?

La Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais et la société d'économie mixte GEG ont en projet la réalisation d'un parc photovoltaïque à La Buisse, sur l'ancienne décharge jouxtant le site écologique du Pays Voironnais.

Ce projet a été présenté lors d'une réunion publique organisée par la municipalité le 22 juin dernier. Ce parc s'étendra sur une surface de 3,3 ha. Il permettra la production de 2950 MWh par an, soit l'équivalent de la consommation électrique de 810 foyers. On



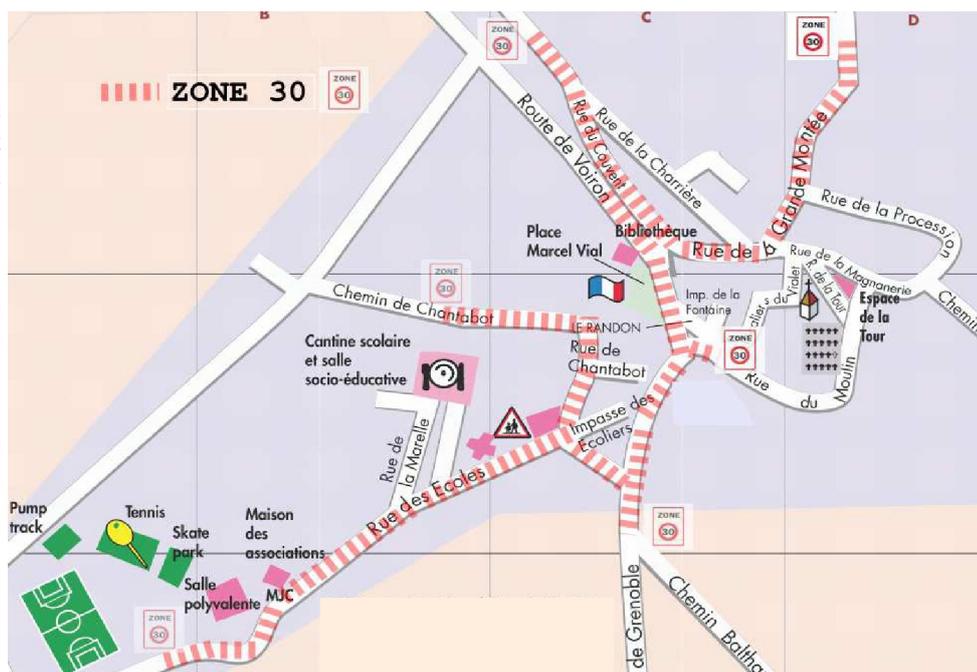
estime que cette production d'énergie renouvelable évite l'émission de 295 tonnes de CO₂. Enfin, autre aspect positif de ce projet, il générera 30 emplois pendant la phase chantier.

Ce projet sera soumis à enquête publique d'ici fin 2016. Sa réalisation dépendra également de l'obtention d'un appel d'offres pour le rachat de l'énergie en mai 2017. En cas de réussite, les travaux débuteraient en juin 2017 pour une mise en service en avril 2018.

Après les visites de quartiers, des actes !

Entre juin et septembre 2015, les élus ont invité les habitants pour une visite de leur quartier (neuf visites en tout). Les nombreux échanges ont fait l'objet d'une synthèse publique (en décembre 2015) au cours de laquelle la municipalité s'est engagée :

- à court terme : à réaliser des travaux d'aménagement et de sécurisation ;
- à plus long terme : à mener des études pour la résolution de certaines problématiques plus complexes.



Moins d'un an après ces visites de quartiers, où en sommes-nous ?

Une enveloppe de 40 000 € a été spécifiquement allouée à ces travaux ; elle a permis de réaliser 90 % des engagements pris sur les réponses à court terme.

Parmi les actions notables :

- **Le passage en zone 30 de l'ensemble du centre bourg** qui devrait permettre une circulation apaisée au cœur de notre village.

Travaux effectués : marquages au sol, ajout de panneaux ou remplacement des panneaux existants par des panneaux plus grands.



- **L'achat d'un 2nd cinémomètre (5000 €)** permettant ainsi d'équiper deux axes problématiques : la RD 120 au niveau du Hameau du Gay et la route du Gros Bois.



Dans tous les quartiers, l'essentiel des travaux porte sur la sécurisation et l'apaisement des déplacements : mise en place de zones 30 aux Combes et au Pansu, amélioration des dispositifs de ralentissement (route de Champ Chabert) ou des marquages au sol (Pansu), amélioration de la signalétique (Grand Ratz), mise en place de dispositifs de ralentissement (route de la Carle après une deuxième réunion de concertation avec les riverains).

La liste exhaustive est consultable sur notre site (rubrique : Environnement / Patrimoine communal).

Restons cependant tous conscients que l'efficacité de ces aménagements reste malheureusement liée au comportement des conducteurs. L'incivilité et le non-respect des dispositifs en place restent trop souvent la cause des accidents et du sentiment d'insécurité des piétons et des cyclistes.

En ce qui concerne les projets à plus long terme :

Voie sécurisée pour les piétons et les cycles entre le centre-bourg et le hameau du Gay :

- la réalisation de la 1^{ère} phase (entre la RD 1075 et la rue de la Marelle) se termine le 31 août ; associée au chantier d'aménagement du parvis de l'école, elle permettra en même temps d'apporter une réponse aux problèmes de stationnement aux abords des écoles.



- la maîtrise d'œuvre de la 2^{ème} phase a démarré (de la rue de la Marelle au rond-point du Gay) ; les travaux débiteront peut-être en 2017.

Sécurisation de la traversée du hameau du Gay :

Les réflexions se sont faites en lien avec les élus de Saint Jean de Moirans puisque cette zone est limitrophe aux deux communes :

- le passage en zone agglomération de ce secteur a été approuvé par les deux communes ; ce changement de statut est un préalable obligatoire pour pouvoir effectuer, sur une route départementale, des aménagements de ralentissement ;

- la solution privilégiée est celle de la création de deux doubles écluses, une à chaque entrée du hameau.

Toutes ces décisions doivent être soumises au Conseil Départemental.

Un nouveau chemin d'accès au hameau des Balmes

Le chemin rural (bleu) qui constituait l'accès public au hameau des Balmes passait entre deux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) : la carrière de calcaire et l'usine de fabrication de chaux.

La traversée de l'installation ainsi que la circulation concomitante des riverains, des camions et des engins de chantier constituaient un danger potentiel pour les usagers de cette voirie.

La fermeture par une clôture de l'usine et de la carrière a été imposée par arrêté préfectoral ; le périmètre de la carrière était déjà clôturé mais l'usine et l'accès à la carrière ne pouvaient l'être du fait du chemin rural traversant l'exploitation.

Dans les années 1980, la déviation (jaune) devant les fours avait déjà été faite ; le projet de déplacement du chemin rural (rouge) a fait l'objet d'une enquête publique en 2015 et les travaux sont en cours d'achèvement.

L'ensemble des travaux de contournement et les mesures de compensation de zones humides ont été pris en charge par l'entreprise Balthazard et Cotte. À la fin des travaux, la voie communale déviée deviendra propriété de la commune. Une procédure d'aliénation pour l'ancien chemin a été engagée afin que l'entreprise



Balthazard et Cotte soit propriétaire de la portion de chemin abandonnée et puisse terminer la clôture du site.

Le chemin rural réalisé est une voie douce limitée à la seule circulation du hameau des Balmes. Le corps de chaussée restera en matériaux concassés et les accotements seront végétalisés. La réalisation des ouvrages tient compte du passage de la petite faune.

Des aménagements (mare pédagogique, point halte, remise en service d'un bassin) sont en cours de réalisation. L'ensemble des travaux devrait être terminé pour début octobre 2016.



Les activités économiques à La Buisse

La Buisse a de nombreux atouts et concilie un environnement naturel de qualité avec une bonne desserte par les transports en commun ainsi qu'une proximité avec les services urbains et les lieux d'emploi. Notre commune a également la chance d'avoir, sur son territoire, des activités économiques nombreuses et diversifiées. Celles-ci ne sont pas toujours bien connues.

Ce dossier de La Buisse Le Mag est l'occasion de les présenter et de mettre en valeur quelques-uns des acteurs économiques de la commune.



Quel est le paysage économique de La Buisse ?

Il est d'une grande diversité et se répartit sur différents lieux :

- **l'agriculture** (voir encadré) ;
- **l'extraction**, avec bien sûr la carrière de chaux Balthazard, appartenant désormais au Groupe Lhoist ;
- **l'industrie**, moins présente sur la commune que dans le passé, mais il reste quelques entreprises avec, par exemple, la carrosserie industrielle Bourgeat au Pansu, ou bien les anciens bâtiments de soierie puis de papeterie à l'entrée sud du bourg repris par Act'Isère (voir article dans ce Mag) ;
- **la construction** avec de nombreux artisans ou petites entreprises sur plusieurs corps de métiers du bâtiment, mais aussi des entreprises plus importantes comme Carbonero Isolation ;
- **le commerce** (voir encadré) : les commerces du centre-bourg, mais aussi le commerce ou la réparation automobile, l'immobilier...
- **les services aux entreprises** : la société SDR fixations (distributeur de matériel pour l'industrie ou le bâtiment) au Pansu, ainsi que plusieurs petites entreprises dans les domaines de la messagerie, de la sécurité, de la gestion ou du conseil.

Pour compléter : le site écologique du Pays Voironnais, la Ressourcerie, la mairie elle-même, ou bien encore la MJC ou les Foyers de l'AFIPAEIM contribuent aussi, avec leur statut public ou associatif, à l'activité économique et à l'emploi sur la commune.

En plus de la zone d'activités du Pansu regroupant quelques entreprises, il faut noter qu'une petite partie de la zone d'activités de Centr'alp (qui s'étend principalement sur Voreppe et Moirans) intègre le territoire de La Buisse, à proximité du péage. Ainsi, le siège mondial de Rossignol, bien qu'ayant son adresse postale sur St Jean de Moirans, est principalement situé sur la commune de La Buisse.

Au total, la commune compte plus d'une cinquantaine d'entreprises privées employant au moins un salarié. On dénombre environ 350 emplois salariés privés, auxquels s'ajoutent les emplois publics et les emplois non-salariés (entrepreneurs individuels...).

Le commerce, de belles perspectives :

Le centre-bourg compte aujourd'hui dix commerces (malgré deux fermetures récentes). Le marché hebdomadaire vient compléter cette offre. Une épicerie ou supérette serait bien sûr la bienvenue ; plusieurs habitants ont exprimé cette attente à l'occasion des visites de quartiers.

On peut être très confiant sur le développement du commerce de proximité dans les années qui viennent. En effet, la progression du nombre



d'habitants et l'extension du centre-bourg devraient attirer de nouvelles activités commerciales et de nouveaux services.

Un projet d'immeuble en face de la boulangerie (à la place de la maison « Massit ») incluant une surface pour un commerce pourrait voir le jour dès fin 2017.

Une maison de santé est prévue à l'entrée sud du bourg à l'horizon fin 2018 (voir article dans ce Mag).

L'agriculture, une activité économique :

Douze exploitants agricoles travaillent sur la commune. Ils valorisent 625 hectares (soit plus de la moitié du territoire communal) principalement sur la plaine, sur le plateau du Gros Bois et sur celui du Grand Ratz. Les activités principales sont la production de céréales et l'élevage bovin. Des activités de maraîchage et de culture de la vigne existent également. A noter : le démarrage prochain d'un élevage de volailles en plein-air (voir encadré plus bas).

Signes encourageants : plusieurs installations de jeunes agriculteurs ces dernières années ; quatre exploitants ont moins de 40 ans.



Quel rôle peut jouer la municipalité dans le développement économique ?

L'aide aux entreprises et l'appui au développement économique relèvent des compétences des Régions (le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes) et des Intercommunalités (la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais). Pour autant, les communes peuvent jouer un rôle déterminant pour faciliter la vie des entreprises, leur implantation, leur croissance, et le déploiement des différentes activités.

La municipalité de La Buisse se place clairement dans cette posture car l'activité économique sur la commune est synonyme d'emplois pour les habitants. Elle participe aussi à la dynamique d'une commune vivante et équilibrée. Pour ne pas être une commune dortoir, un village doit faire coexister habitat, activités, services et emplois.

Pour jouer son rôle de facilitateur de la dynamique économique, la municipalité agit sur plusieurs leviers :

- l'aménagement : le Plan Local d'Urbanisme (PLU) réserve une large place à l'agriculture et prévoit des espaces spécifiques pour les autres activités économiques (zone du Pansu, Centr'alp, ainsi qu'un petit secteur à l'entrée sud-est du bourg) ;

- les voies de circulation et le stationnement : en s'assurant que les aménagements de voiries ne bloquent pas la circulation des tracteurs agricoles ou des camions ou en faisant en sorte que les commerces soient accessibles ;

- l'animation de village : les événements qui ont lieu toute l'année contribuent à la dynamique de la commune et de ses commerces ;

- et plus généralement, le dialogue et la concertation pour que la coexistence, dans des espaces proches, de l'habitat, de l'artisanat, du commerce ou encore de l'agriculture se fasse le mieux possible, en bonne intelligence, en favorisant écoute, compréhension et quelques fois compromis.

Nous souhaitons tous une commune vivante et diversifiée ; bien souvent salariés ou entrepreneurs, nous sommes également consommateurs de produits et de services. Pour autant, nous ne sommes pas toujours prêts à accepter le voisinage des activités économiques. Celles-ci doivent bien sûr être compatibles avec l'habitat. Pour celles qui le sont, le dialogue entre habitants et acteurs économiques est nécessaire. La municipalité joue son rôle en facilitant et organisant le débat et la recherche de solutions communes.

Projet d'élevage de poulets en plein-air



Un agriculteur de la commune installé dans la plaine agricole du Gay, Anthony Ferrard, a le projet de création d'un élevage de poulets en plein-air :

8 800 poulets fermiers « label rouge » sur une surface de 2 ha, avec deux bâtiments agricoles de 400 m².

La municipalité a organisé une réunion publique le 11 juillet dernier afin de permettre l'information de tous, notamment des habitants du Gay et du Pansu. Environ 70 personnes étaient présentes. Les participants ont posé de nombreuses questions sur les caractéristiques de l'exploitation et exprimé des inquiétudes sur son éventuel impact. Des réponses précises et complètes ont été apportées par Anthony Ferrard, le représentant de la Chambre d'agriculture et les élus de la commune. Le compte-rendu de la réunion est disponible sur simple demande par mail mairie-de-la-buisse@labuisse.fr ou à l'accueil de la mairie.

Paroles d'entrepreneurs

Act'Isère que l'on doit maintenant appeler ACI (Ateliers du Centre Isère) et qui compte trois unités : Voiron, Vinay et La Buisse.

C'est l'un des cinq ESAT (Etablissement de Service et d'aide par le travail) géré par l'association AFIPAEIM (association familiale de l'Isère pour enfants et adultes handicapés intellectuels).

Secteur d'activités : routage, bureautique, sous-traitance industrielle, logistique et gestion de stocks.

Parmi ses clients, de grandes entreprises comme Schneider ou HP.

Installés depuis 2010 à La Buisse, les ateliers emploient 20 salariés qui encadrent 90 travailleurs handicapés.

Les missions de cet établissement médico-social sont double :

- contribuer, par le travail, à l'intégration et à la sociabilisation des personnes en situation de handicap ;
- satisfaire au mieux les attentes et besoins des entreprises clientes et assurer l'équilibre économique de l'établissement.

Sébastien Launaire, directeur des ACI : « *Après plusieurs années passées dans l'industrie, j'ai voulu donner du sens à ce que je faisais. En tant que directeur des ACI, je garde un rôle de gestionnaire et dois veiller à ce que tout soit mis en œuvre pour satisfaire les clients, dans le respect de nos missions envers les travailleurs en situation de handicap. Si nos clients peuvent, dans un premier temps, faire appel à nous pour répondre à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés, notre relation ne sera pérenne que si nous répondons à leurs attentes. Et le modèle marche : notre activité se développe ; nous avons une réelle faculté d'adaptation et trouvons des solutions pour assurer productivité et qualité.* »



Carrosserie Joseph Bourgeat, créée en 1966 à Voiron et depuis 14 ans à La Buisse, sur la zone d'activités du Pansu

Entre forêts et champs de maïs, cette entreprise de 2500 m² emploie une dizaine de personnes. Elle est spécialisée dans les carrosseries de véhicules utilitaires et poids-lourds (assemblage, aménagement de châssis, peinture, ...).

François Bourgeat, gérant : « *La Zone d'activités du Pansu a plus de 40 ans et les entreprises présentes le sont depuis longtemps. La cohabitation avec les habitations voisines se passe bien. Nous avons la chance d'avoir un magnifique panorama aux portes de notre atelier. Notre seul regret : la zone d'activités n'est pas bien indiquée.* »



Le Centre équestre « Le Troubadour »

Situé près de Centr'Alp, le centre est dirigé par Yves Perret et emploie deux salariées. La structure compte 323 adhérents et héberge plus de cinquante chevaux et poneys d'école ou de propriétaires.

Yves Perret : « *Nous participons à l'activité locale non seulement par nos prestations (cours d'équitation, pensions de chevaux) mais également en achetant la paille et le foin auprès d'Anthony Ferrard (agriculteur à La Buisse) qui, en retour, épand le fumier du centre dans ses champs. A cause des aménagements scolaires et de la hausse de la TVA, notre activité est en déclin. Nous essayons de nous faire connaître et de nous diversifier en organisant des concours hippiques. Nous accueillons également des personnes en situation de handicap. Mais la concurrence est rude : des structures se montent un peu partout, sans agrément et sans réel contrôle ; les dispositifs réglementaires que nous respectons (agrément Jeunesse et Sports, label École Française d'Équitation) jouent forcément en notre défaveur sur la pratique tarifaire.* »



Animatrices au RAM L'Envol



Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) « L'Envol » est une structure intercommunale associant Coublevie, La Buisse, Saint Nicolas de Macherin et Saint Etienne de Crossey. L'association L'Envol (qui gère la crèche et la halte garderie de Coublevie) en est le gestionnaire. Financé par la CAF, le conseil départemental et les quatre communes*, le RAM est porté par deux animatrices : Florence Estornel (FE) et Catherine Napoleoni (CN).

*La municipalité de La Buisse subventionne le RAM à hauteur de 11 000€/an.

La Buisse Le Mag (LBLM) : Quelles sont vos missions ?

FE-CN : « Nos missions sont définies par la CAF. Elles sont très variées et s'étoffent au fil des années : aider les parents à la recherche d'une assistante maternelle ou d'une garde d'enfants à domicile ; aider les assistantes maternelles et les employés à domicile à s'informer et à améliorer leurs pratiques professionnelles ; proposer aux enfants un temps d'accueil collectif en présence des assistantes maternelles et des employés à domicile. »

LBLM : Comment sont organisés les temps collectifs ?

FE-CN : « Une fois par semaine nous nous rendons dans chacune des quatre communes pour animer 2 h de temps collectif avec les assistantes maternelles. Nous sommes à La Buisse tous les mardis matins dans la salle socio-éducative. Là, nous organisons des ateliers pour les enfants et un temps de regroupement pour des comptines et des chants.

Avec les assistantes maternelles, nous observons les enfants et cela donne l'occasion d'échanger sur leurs pratiques. »

LBLM : À votre avis, qu'apportent ces temps collectifs aux assistantes maternelles ?

FE-CN : « Ils leur permettent de sortir de leur isolement et de professionnaliser leurs pratiques. Nous leur apportons des informations sur les formations et, en fonction de leurs besoins, nous travaillons avec nos partenaires (PMI, Protection Maternelle Infantile, et d'autres collectifs de la petite enfance) pour que soient organisées des formations, des conférences, des soirées d'échanges ... ».

LBLM : Votre bureau est pour l'instant dans les locaux de la crèche « L'Envol ». En septembre 2016, vous déménagez dans le nouvel espace petite enfance de La Buisse (Espace Souris Verte*). Qu'attendez-vous de ce nouveau cadre ?

FE-CN : « Les nouveaux locaux nous permettront d'accueillir, dans de meilleures conditions, les parents et les assistantes maternelles lors des rendez-vous individuels. Nous espérons que le RAM sera ainsi plus visible et mieux identifié. L'organisation des temps collectifs à La Buisse sera également facilitée : les lieux seront adaptés à l'accueil petite enfance et les espaces de stockage nous permettront de réduire la manipulation du matériel.



Nous avons plein de projets pour développer le RAM. Mais c'est avant tout grâce aux assistantes maternelles que le RAM se construit. Ce sont elles qui, en venant, en nous sollicitant, en échangeant, créent une véritable dynamique et donnent sa chaleur et sa convivialité à ce lieu d'échanges. »

www.ramlenvol.org - blog.ramlenvol.org



*LBLM : L'utilisation de l'espace petite enfance par le RAM, les activités périscolaires et la MJC a permis de recevoir une subvention de 20 000 € de la CAF pour sa construction ainsi que l'obtention d'un prêt à taux zéro de 150 000 €.

Des nouvelles de la Maison de Santé

Le projet de la Maison de Santé avance à grands pas. Un accord a été trouvé sur un terrain propriété de l'OPAC 38 à l'entrée Sud du village, sur une parcelle située entre la RD 1075 et le chemin de la Plaine.

Le projet intégrera :

- la Maison de Santé où se regrouperont tous les professionnels de santé de La Buisse : médecins, kinésithérapeutes, infirmières, orthophoniste, psychomotricienne, avec la possibilité d'en accueillir d'autres ultérieurement ;
- la reconstruction du foyer d'hébergement de l'AFIPAEIM « le Cheminet » qui n'est plus aux normes. Un nouveau foyer de 36 places permettra l'accueil de personnes handicapées travaillant ou non à l'ESAT de La Buisse ;
- 17 logements sociaux gérés par l'OPAC 38 qui seront tous adaptés de façon à pouvoir accueillir des personnes en perte d'autonomie du fait de l'âge ou d'un handicap.

Sur le plan architectural, le projet, situé en entrée de village, aura un souci majeur d'intégration dans l'environnement, de respect du site, en particulier des arbres, de prise en compte des nuisances (en particulier carrière et RD 1075) et d'application des règles du PLU (maximum 2 étages). La circulation sur le chemin de la Plaine sera améliorée et sécurisée en empiétant sur le terrain pour faciliter les déplacements des piétons et des personnes à mobilité réduite.

Le projet a pour ambition de faciliter les liens entre les habitants et les usagers des différentes entités et d'être ouvert sur le quartier et plus largement sur l'ensemble de la commune (mutualisation d'espaces etc....).

Les Buisards seront invités à participer à des groupes de réflexion.

Quelques dates pour finir :

- dépôt du permis de construire fin 2016 ;
- démarrage des travaux début ou fin d'été 2017.

Ce qui permet d'envisager une ouverture fin 2018 si tout se passe bien.



Vers une modification simplifiée du PLU

La Municipalité a décidé d'engager, d'ici la fin de l'année, une modification simplifiée du PLU.

Cette modification ne touchera pas au zonage actuel, elle vise cependant à faire évoluer certaines dispositions réglementaires du PLU :

- pour se conformer à l'évolution législative (Loi Alur de mars 2014) ;
- pour corriger certaines erreurs ou imperfections qui se sont révélées à l'usage depuis novembre 2013 (date d'adoption du PLU actuel) ;
- pour limiter le nombre de constructions sur les secteurs éloignés du centre-bourg.

Le principe de cette modification a été décidé à l'issue d'un bilan de la mise en œuvre du PLU depuis deux ans et

deux autres qui ont été présentés en réunion publique en avril dernier.



Cette modification simplifiée va être travaillée dans les prochains mois avec l'appui d'un bureau d'études et d'un groupe projet associant élus, membres extra-municipaux de la commission urbanisme et représentants des administrations. Elle sera soumise à la concertation des habitants dans le cadre d'une réunion publique à prévoir d'ici la fin de l'année.



INFOS RENTRÉE 2016 / 2017 !!

Vous trouverez le programme détaillé sur la plaquette ci-jointe ou sur notre site internet www.mjc-labuisse.com

Les inscriptions aux activités annuelles pour la saison prochaine auront lieu :

- le jour du forum des associations le **samedi 10 septembre (14 h/18 h)** pour les **nouveaux adhérents**
- **jusqu'au 7 septembre**, aux horaires de permanences administratives de la MJC pour les **anciens adhérents qui renouvellent leur activité ou qui s'inscrivent à une nouvelle activité.**

Beaucoup de nouveautés cette année : Atelier bien-être (shindou), Couture et Créations, Danse expressive seniors, PPG, Monocycle Hockey, Hip Hop pour les ados, Marche Active, Orchestre, Dessin pour enfants.

REPRISE DES COURS à partir du lundi 19 septembre 2016, SAUF pour les cours de yoga encadrés par Claire, qui reprendront le 5 septembre.

L'accueil de loisirs POUR LES ENFANTS DE 3 À 12 ANS sera ouvert tous les mercredis à partir du 7 septembre.

- Les enfants sont récupérés à l'école pour ceux qui mangent à la cantine.
- Vous trouverez le programme détaillé des mercredis sur notre site internet www.mjc-labuisse.com

L'accueil SPECIAL PRE-ADOS 10/12 ans (6^{ème} & 5^{ème}) sera ouvert tous les vendredis hors vacances scolaires de 17 h à 18 h à la MJC.

Nouveaux horaires!

L'accueil SPECIAL ADOS 12/15 ans (4^{ème} & 3^{ème}) sera ouvert tous les vendredis hors vacances scolaires de 18 h à 19 h 45 à la MJC.

Nouveau! **L'Accueil Montage « PROJETS JEUNES » sera ouvert tous les vendredis hors vacances scolaires de 19 h 45 à 20 h 15 à la MJC.**

Les programmes, les sorties et les projets de l'année 2016 / 2017 seront organisés avec les jeunes en fonction de leurs envies.

Une sortie sera organisée chaque mois : SKI, ACCROBRANCHE, VTT, LASER GAME, CINEMA, ESCALADE, BAIGNADE AU LAC, PATINOIRE...

Forfait accueil pré-ados et ados de 10 € à 70 € pour l'année ou de 5 € à 35 € par trimestre (tarif en fonction du quotient familial) + Adhésion MJC.

Le forfait donne la priorité sur les sorties, les séjours... et fait bénéficier les jeunes d'un tarif avantageux sur les sorties.

Prenez note de notre nouvelle adresse pour le site internet de la mjc www.mjc-labuisse.com
Retrouvez toutes les photos de l'été sur notre site www.mjc-labuisse.com à la rubrique « Albums photos »

Forum des Associations

**Samedi 10 septembre de 14 h à 18 h
à la salle polyvalente**

Venez découvrir l'ensemble des activités proposées par les nombreuses associations buissardes (sport, culture, solidarité...). Cette année, deux nouvelles associations seront présentes : danse orientale et combat de sabre laser ! Vous pouvez consulter :

- le site de la mairie www.labuisse.fr, rubrique « associations »,
- le site de la MJC <http://mjc-labuisse.com>



Équitation : 1^{er} Concours amateur et professionnel



Le Centre équestre « le Troubadour » a le plaisir de vous accueillir pour son 1^{er} concours Amateur et Professionnel, qui se déroulera du vendredi 9 au dimanche 11 septembre 2016.

C'est une compétition sportive d'équitation unique et inédite sur la commune de La Buisse et le Voironnais avec :

- la participation de plus de 750 compétiteurs,
- les épreuves finales du Global Tour Isère, le challenge

départemental lancé depuis le début de la saison sportive,

- 5 épreuves par jour, dont celles du dimanche, les plus impressionnantes, où les cavaliers amateurs et professionnels concourront sur les plus grandes hauteurs,
- une ambiance familiale avec des baptêmes poney organisés au profit du Don du Sang, buvette et restauration sur place, stands de matériel d'équitation, produits de la ferme ...

Le site internet : <http://troubadour-equitation.com/>

6^{ème} Pucier des P'tits Buisards

L'association « Les P'tits Buisards » organise son 6^{ème} pucier le Dimanche 6 novembre 2016 de 7 h à 17 h à la salle polyvalente de La Buisse.

Vous pouvez vous inscrire à compter du 15/09 au 06 29 34 01 91 (heures des repas).

Les emplacements sont toujours à 5 € le mètre linéaire à l'intérieur (tables fournies) et 3 € le mètre linéaire à l'extérieur.

Buvette et petite restauration sur place. L'entrée est gratuite pour les visiteurs. Nous vous attendons nombreux comme chaque année.

Nous souhaitons une bonne rentrée scolaire aux 14 enfants qui font leur entrée en maternelle, munis du traditionnel sac à chaussons qu'ils ont décoré.



FC La Sure



**Dimanche 4 septembre à partir de 10 h
au stade de foot**

Concours de boules « Buxia Cup »

Buvette et restauration sur place - 5 € par doublette
Pour tous renseignements : 06 29 69 07 85

Défi Danse

Reprise des cours :

- rock - danses de salon : mardi 6 septembre à 19 h
- Salsa : jeudi 8 septembre à 19 h 30

Pour plus de renseignements :
06 87 98 34 79 / 06 51 24 03 73.

8^{ème} Trail du Buis, Dimanche 16 octobre 2016

Les inscriptions sont ouvertes



Le Trail du Buis propose un rendez-vous sportif en pleine nature. Du centre-ville de La Buisse, les coureurs vont découvrir le très beau site du Grand Ratz. Le parcours alterne pistes forestières et sentiers qui offrent aux coureurs des conditions de course rigoureuses et variées, dans l'esprit Trail.

Les parcours

Deux épreuves sont proposées dans la journée. Le départ sera donné de la salle polyvalente de La Buisse.

- Un Trail nature (21 km) – 1 100 m de dénivelé – Départ 9 h
- Une course nature (10 km) – 400 mètres de dénivelé – Départ 9 h 30

Le trophée de Chartreuse

Depuis six ans, à l'initiative du Parc de Chartreuse, le trophée de Chartreuse a été mis en place. L'idée est de fédérer 10 trails du territoire, dont le Trail du Buis, autour d'un challenge afin de faire découvrir aux trailers la diversité des paysages de la Chartreuse.

Les inscriptions sont limitées à 600 participants.

Tarifs réduits jusqu'au 2 octobre.

Renseignements : letraildubuis.free.fr

Le Ciné-club fête ses 1 an

Vendredi 30 septembre
à 20 h 30
à l'Espace de La Tour

"VIRIDIANA" de Luis Bunuel (1961)

Symbole du cinéma surréaliste et subversif, ovationné à Cannes (Palme d'Or 1961), il sera également jugé blasphématoire par le Vatican et interdit en Espagne pendant 17 ans, jusqu'à la chute du régime franquiste.



Stage de peinture

Pour les vacances de la Toussaint,
du 24 au 28 octobre 2016

L'association Agora Peuple et Culture proposera aux enfants âgés de 7 à 11 ans, un stage de peinture avec l'artiste Serge Vollin.

Plus d'informations dans la lettre d'Octobre ou au 04 76 23 57 11.



A la bibliothèque...

Agenda

- **Ce mois-ci dans les rayons** : des nouveautés, bien sûr, et une sélection « vivre ensemble » pour les Journées du patrimoine.
- **Vendredi 16 septembre de 16 h à 18 h 30** : Présentation du nouveau site internet et du catalogue en ligne.

Notre nouveau logiciel est arrivé avec un nouveau site internet ! Nous vous proposons de venir le découvrir,

ainsi que tous les services associés : catalogue en ligne, accès à votre compte lecteur personnalisé, etc. Présentation et démonstrations vous seront proposées à la demande pendant toute la permanence.

- **Mardi 20 septembre à 20 h 30** : Club-lecture pour partager vos coups de cœur du mois.
- **Vendredi 30 septembre à 17 h 15** : Contes projetés à partir de 4 ans.

Mémo

Mairie - Tél : 04 76 55 00 78 - Fax : 04 76 55 09 53

mail : mairie-de-la-buisse@labuisse.fr // site : www.labuisse.fr // www.facebook.com/villelabuisse

Agence postale

Tél : 04 76 05 64 98

Bibliothèque

Tél : 04 76 55 07 23

Service Scolaire

Tél : 04 76 55 07 88

Journées du patrimoine 2016 : Patrimoine et Citoyenneté

Dimanche 18 septembre dès 12 h devant le nouvel espace petite enfance (Souris Verte)

Repas citoyen

Nous vous proposons de nous rassembler autour d'un repas convivial et citoyen.

Chacun apportera une de ses spécialités culinaires, issue de sa culture familiale ou de sa culture d'origine... Venez nous faire découvrir votre patrimoine culinaire, salé ou sucré c'est vous qui choisissez !



Rendez-vous dès 12 h devant le nouvel espace petite enfance (Souris Verte), en face du restaurant scolaire (en cas de pluie, repli sous le préau de l'école). **L'apéritif et les jus de fruits seront offerts par la mairie. Nous fournirons les assiettes en carton. Il faudra penser à prendre vos couverts.** Et si vous souhaitez partager la recette, vous pouvez nous l'envoyer par mail mairie-de-la-buisse@labuisse.fr pour diffusion.

Étendage participatif :

« La citoyenneté », un beau mot ! Mais que représente-t-il pour vous ? En un mot, une phrase, un dessin... nous attendons vos idées à ce sujet sur un format A4, que nous afficherons sur le lieu du repas. Vous pouvez préparer votre affichette chez vous et nous l'apporter, ou alors la réaliser sur place : il y aura tout ce qu'il faut à votre disposition.

Exposition :

Véronique Pédréro exposera ses maisons de céramique : rassemblées en une cité imaginaire, nous y retrouverons les lieux emblématiques de la citoyenneté : l'école, la mairie. Nous vous proposons de venir animer et faire vivre cette cité, en y apportant vos citoyens (petits personnages en pâte à modeler, carton, play-mobil, légos...) que vous disposerez autour des maisons : c'est la diversité qui fait la richesse de la vie dans la cité !



Z.A.D. : Zone À Donner vos idées (voir article dans ce Mag)

Nous lancerons officiellement l'appel à projets.

Agenda des manifestations de septembre à décembre 2016

Septembre

D. 4	FC La Sure - Concours de boules « Buxia Cup »	Stade de foot
S. 10	ABB - Coupe de la SOCIETE - Concours sociétaires	Boulodrome
S. 10	Forum des associations	Salle polyvalente
D. 18	Journées du patrimoine : patrimoine et citoyenneté	Espace petite enfance
V. 30	Ciné-club : « Viridiana » film de Luis BUNUEL	Espace de La Tour

Octobre

V. 7	Concert classique Alter Duo	
V. 14	Fête de la science : conférence de Richard Taillet	
Du 7 au 15	Exposition Roger Rouquairol, peintre buissard	Espace de La Tour
S. 15	APE - soirée Halloween	Salle socio
D. 16	Trail du Buis	Salle polyvalente

Novembre

Du 3 au 6 novembre	Festival « Livres à Vous ! »	
D. 6	Pucier des P'tits Buisards	Salle polyvalente
D. 13	Défi Danse - Après-midi dansant avec l'orchestre Jean-Pierre Franck	Salle polyvalente
Du 19 nov. Au 4 déc.	Exposition Pascale Contrino, peintre buissarde	Espace de La Tour

Décembre

Date à préciser	Animation Noël	
V. 2	Ciné-club : « La Vie est Belle » film de Frank Capra	Espace de La Tour

LA BUISSE INFOS

Conception : mairie de La Buisse - Directeur de publication : Patrick Cholat - Impression : Imprimerie des Eaux Claires à Echirolles
Imprimé sur du papier recyclé